

L'an deux mil seize, le vingt-et-un novembre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué le neuf novembre, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Madame Sophie ALLAIS, Maire.

Présents :

Mr DRU Francis, Mme PINCHON Emmanuelle, Mr CRUCHET Simon, Adjoint.

Mr LALLEMAND Benoit, Mr SABOTIER Franck, Mme SEMENT Christelle, Mr LEMAISTRE Nicolas, Mr PETIT Julien, Mme BOILLON Cécile, conseillers municipaux.

Absente-excusee :

Mme FISCHER Nathalie, conseillère municipale.

Madame Emmanuelle PINCHON est nommée secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la dernière séance est approuvé sans observation.

A l'ordre du jour :

1/ Demande de retrait de la Métropole Rouen Normandie du SDE76 – D2016-11-21-01

VU :

- La délibération du 4 février 2016 de la Métropole Rouen Normandie demandant le retrait du SDE76,
- La délibération du 10 juin 2016 du SDE76 acceptant ce retrait,

CONSIDERANT :

- Que la Métropole, selon les termes de sa délibération, «*souhaite exercer directement sa compétence d'autorité organisatrice de la distribution d'électricité sur la totalité de son territoire afin de pouvoir y mettre en place un schéma directeur des énergies*» et demande le retrait du SDE76,
- Que le retrait n'est possible qu'avec l'accord du SDE76 et de ses adhérents dans les conditions de majorité requises lors de la création du SDE76,
- Qu'il implique le retrait de 41 communes du SDE76,
- Que la compétence du retrait sera la rétrocession des biens mis à dispositions des 41 communes concernées (opérations sans aucun flux financier), la réduction de notre périmètre, le transfert des quotes-parts d'emprunts des 41 communes à la Métropole qui les remboursera intégralement au SDE76, la conservation de notre personnel,
- Qu'aucun excédent de trésorerie n'est à reverser à la Métropole,
- Que le mandat de co-maîtrise d'ouvrage et son avenant n°1 permettent de terminer les travaux et de régler les factures des programmes en cours sur les 41 communes, au-delà de la date de départ de la Métropole dans le respect de l'équilibre financier initial,
- Que la consultation de la CDCI n'est pas requise,
- Que le retrait de la Métropole n'impacte que la compétence électrique, celle-ci ayant déjà repris les compétences gaz et éclairage public lié à la voirie,
- Que les 41 communes du territoire de la Métropole resteront cependant adhérentes au SDE76 pour l'éclairage public non lié à la voirie métropolitaine, et, donc pour les compétences annexes au SDE76,
- Que chaque adhérent dispose d'un délai de trois mois à compter de la notification par le SDE76 de sa délibération pour se prononcer à son tour sur le retrait envisagé (à défaut de délibération dans ce délai, notre décision sera réputée défavorable),

- Que le SDE76 a donné son avis favorable au retrait de la Métropole, Il est proposé d'accepter le retrait de la Métropole du SDE76.
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **DECIDE**, à l'unanimité :
 - **D'accepter** le retrait de la Métropole Rouen Normandie du SDE76.

2/ Indemnités 2016 du Receveur – D2016-11-21-02

Madame le Maire informe l'Assemblée que Madame HEUZÉ, Inspectrice du Centre des Finances Publiques de Goderville, a envoyé le montant de ses indemnités pour l'année 2016 détaillé comme suit :

- Indemnité de conseil = 245,21 €
- Indemnité de budget = 0,00 €.

Madame le Maire précise que si la Commune lui accorde au taux de 100% son indemnité nette s'élèvera à 223,50 € et rappelle que jusqu'alors la Commune n'a jamais versé cette indemnité.

Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré,
REFUSE, à l'unanimité, de verser l'indemnité au titre de l'année 2016.

3/ Rapports annuels sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable, de l'assainissement collectif et de l'assainissement non collectif de l'année 2015 – D2016-11-21-03

Monsieur Francis DRU, Adjoint, informe l'Assemblée que les comptes rendus techniques et financiers de l'eau potable et de l'assainissement collectif et non collectif au titre de l'année 2015, rédigés par le SIDESA, ont été approuvés par le SIAEPA de la Région de Manneville-la-Goupil et précise qu'il convient de les adopter en conseil municipal.

Il communique à cet effet des informations sur ces rapports.

Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré,
APPROUVE, à l'unanimité, et sans observation lesdits rapports.

Madame le Maire demande à Monsieur DRU le détail des maisons raccordées à l'assainissement non collectif et qui n'ont pas encore été contrôlées.

Monsieur DRU répond qu'il ne sait pas.

Madame le Maire s'engage à envoyer un courrier au Président du syndicat pour avoir le détail des maisons non contrôlées.

4/ Rapport d'activité sur le prix et la qualité du service déchets 2015 de la Communauté de Communes Campagne de Caux – D2016-11-21-04

Madame le Maire informe l'Assemblée que le rapport d'activités 2015 des déchets de la Communauté de Communes a été approuvé en conseil communautaire du 19 septembre 2016 et précise qu'il convient également de l'approuver en conseil municipal.

Elle communique à cet effet une synthèse de ce rapport élaboré par les services de la Communauté de Communes.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
APPROUVE, à l'unanimité, et sans observation le rapport d'activités 2015 des déchets de la Communauté de Communes Campagne de Caux.

5/ Devis CSTP

A - Devis de clôture du local des poubelles à la salle polyvalente – D2016-11-2105A

Madame le Maire informe l'Assemblée que le coffre en bois où sont stockés les sacs poubelles des utilisateurs de la salle polyvalente est en très mauvais état.

Elle signale que la Communauté de Communes vient de donner à la commune un bac gris pour les ordures ménagères et un bac jaune pour les recyclables.

Aussi, elle propose de créer un nouvel aménagement grillagé afin d'y stocker en permanence les deux bacs de la salle polyvalente.

Elle présente à cet effet deux devis de la société CSTP, pour la fourniture et la pose d'une clôture en treillis soudé vert d'une hauteur de 1,93m et d'un portillon, détaillés comme suit :

- 2 610,11 € TTC (sans serrure sur organigramme)
- 2 706,11 € TTC (avec serrure sur organigramme mairie)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

APPROUVE, à l'unanimité, le devis de la Société CSTP d'un montant de 2 706,11 € TTC.

Cette dépense se fera à l'aide des crédits ouverts à l'article 615221 de la section de fonctionnement du budget primitif 2016.

B - Devis de clôture de la mairie – D2016-11-21-05B

Madame le Maire propose à l'Assemblée de supprimer la haie située dans la cour de la mairie et de refaire la totalité de la clôture depuis l'atelier communal jusqu'à l'angle de la barrière du cimetière (RD10/RD125).

Elle présente à cet effet un devis de la société CSTP de 2 964,00 € TTC comprenant la dépose et l'évacuation de la haie existante, la fourniture et la pose d'une clôture en treillis soudé vert d'une hauteur de 1,53m.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

APPROUVE, à l'unanimité, le devis de la Société CSTP d'un montant de 2 964,00 € TTC.

Cette dépense se fera à l'aide des crédits ouverts à l'article 61521 de la section de fonctionnement du budget primitif 2016.

Suite à la demande de Monsieur DRU, Monsieur LEMAISTRE accepte de remettre de la terre pour combler le bac dégraisseur situé derrière le bâtiment (secrétariat de mairie).

6/ Location de la salle à la Paroisse Saint-Jean des Campagnes – D2016-11-21-06

Madame le Maire informe l'Assemblée que Madame Bernadette FLEURY a demandé, au nom de la Paroisse Saint- Jean des Campagnes, à réserver la salle polyvalente pour la journée du mercredi 31 mai 2017 à l'occasion de la retraite de la Profession de Foi.

Elle précise que la Paroisse sollicite les salles du canton à tour de rôle et suggère de mettre la salle de Virville à disposition à titre gratuit.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

ACCEPTE, à l'unanimité, la mise à disposition de la salle polyvalente à titre gratuit pour la Paroisse Saint Jean des Campagnes pour la journée du 31 mai 2017.

Madame le Maire propose de maintenir le vin d'honneur du 8 mai 2017 à la mairie bien qu'il y aura la veille le second tour des élections présidentielles

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

ACCEPTE, à l'unanimité, la proposition de Madame le Maire

7/ Devis Association ADAPTÉ D2016-11-21-07

Madame le Maire informe l'Assemblée que l'Association ADAPTÉ propose ses services afin d'assister la commune à l'exécution des préconisations présentées lors de l'élaboration du dossier « Ad'AP de Patrimoine ».

Le détail de leur mission d'un montant de 400 € hors taxes est la suivante :

- Réalisation et fourniture de plans d'exécution concernant :
 - Implantation des BAO (bande d'aide à l'orientation) – salle polyvalente
 - Implantation et dimension stationnement place PMR – mairie
 - Implantation et dimension stationnement place PMR – salle polyvalente
 - Implantation et dimension du cheminement éveil à la vigilance – salle polyvalente
 - Implantation des adhésifs contre marches – ensemble des ERP
 - Implantation des adhésifs antidérapants – ensemble des ERP.

Leur mission intègre :

- Le déplacement d'un technicien
- Les relevés et prises de cotes sur place
- L'élaboration des plans d'exécution par le chef de projet (architecte)
- La fourniture des plans en 3 exemplaires conformes à la loi accessibilité en vigueur.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

ACCEPTE, à l'unanimité, le devis de l'Association ADAPTÉ d'un montant de 400 € hors taxes soit 480 € TTC.

Cette dépense sera inscrite au budget primitif 2017.

8/ Planning des bureaux de vote

Madame le Maire informe l'Assemblée qu'à partir de 2017 les bureaux de vote fermeront à 19 heures au lieu de 18 heures et propose d'établir le planning pour les élections présidentielles et législatives.

Madame PINCHON suggère de réduire les permanences à 2 heures et demies au lieu de 4 heures.

Les bureaux de vote des élections présidentielles des dimanches 23 avril et 7 mai 2017 sont arrêtés comme suit :

- **Dimanche 23 avril 2017**

De 8h00 à 12h00	Franck SABOTIER	Francis DRU	Emmanuelle PINCHON
De 12h00 à 16h00	Nicolas LEMAISTRE	Benoit LALLEMAND	Julien PETIT
De 16h00 à 19h00	Simon CRUCHET	Sophie ALLAIS	Christelle SEMENT

Mairie de VIRVILLE – Conseil Municipal du 21 novembre 2016

Dépouillement : Mme ALLAIS Sophie, Mr CRUCHET Simon, Mme SEMENT Christelle.

- **Dimanche 7 mai 2017**

De 8h00 à 12h00	Franck SABOTIER	Francis DRU	Cécile BOILLON
De 12h00 à 16h00	Nicolas LEMAISTRE	Benoit LALLEMAND	Nathalie FISCHER
De 16h00 à 19h00	Simon CRUCHET	Sophie ALLAIS	Julien PETIT

Dépouillement : Mme ALLAIS Sophie, Mr CRUCHET Simon, Mr PETIT Julien.

Les bureaux de vote des élections législatives des dimanches 11 et 18 juin 2017 sont arrêtés comme suit :

- **Dimanche 11 juin 2017**

De 8h00 à 12h00	Cécile BOILLON	Sophie ALLAIS	Emmanuelle PINCHON
De 12h00 à 16h00	Nicolas LEMAISTRE	Benoit LALLEMAND	Nathalie FISCHER
De 16h00 à 19h00	Christophe ALLAIS	Francis DRU	Christelle SEMENT

Dépouillement : Mme ALLAIS Sophie, Mr DRU Francis, Mme SEMENT Christelle, Mr ALLAIS Christophe.

- **Dimanche 18 juin 2017**

De 8h00 à 12h00	Christelle SEMENT	Sophie ALLAIS	Simon CRUCHET
De 12h00 à 16h00	Cécile BOILLON	Julien PETIT	Nathalie FISCHER
De 16h00 à 19h00	Franck SABOTIER	Francis DRU	Emmanuelle PINCHON

Dépouillement : Mme ALLAIS Sophie, Mr DRU Francis, Mme PINCHON Emmanuelle, Mr SABOTIER Franck.

9/ Questions diverses

Madame le Maire donne le compte rendu de plusieurs réunions :

1- Conseil Communautaire :

➤ 11 avril 2016 :

- Intervention de Maître AMICE, notaire à Goderville concernant le droit de préemption.
- PLU des communes de Bretteville du grand Caux et de Saint-Sauveur d'Emalleville ont été achevés par la Communauté de Communes.
- Vote des 3 budgets (budget général, déchets et hôtel d'entreprises).
- Vote des taux d'imposition sans augmentation.
- Vote d'un avenant au marché de recensement des indices de cavités souterraines et à ciel ouvert avec le bureau EXPLOR-E car le recensement des cailloutières n'était pas prévu.

➤ 20 juin 2016 : Madame le Maire précise qu'elle était absente à cette réunion.

- Approbation du PLU de la Commune de Gonfreville-Caillet.

➤ 19 septembre 2016 :

- Vote d'un fonds de concours de 750 0000 € alloué aux communes pour la période allant de 2016 à 2018.

➤ 21 novembre 2016 :

- Instauration du Régime de Fiscalité Professionnelle Unique.
- Vote de la répartition des retombées fiscales pour les projets éoliens, à savoir 60% pour les communes et 40% pour la Communauté de Communes. Madame le Maire précise qu'il y avait un projet éolien sur les communes Saint-Maclou la Brière et de Vattetot-sous-Beaumont et qu'un nouveau projet a été évoqué lors de ce conseil communautaire sur les communes de Bréauté et de Grainville-Ymauville.
- Augmentation de 2% des tarifs des accueils de loisirs à compter du 1^{er} janvier 2017.
- Vote, par 25 VOIX POUR et 8 CONTRE, du versement de l'indemnité au Receveur au taux de 100%.
- Vente du bâtiment SODESAM pour 720 000€.
- Création d'un Centre Intercommunal d'Action Sociale à compter du 1^{er} janvier 2017 pour la reprise de la Résidence pour Personnes Agées de Goderville avec nomination d'un élu par commune qui siègera à ce centre.
- Recrutement d'un Président pour la reprise de la Résidence pour Personnes Agées.
- Lancement des consultations pour un projet de crèche à Goderville avec construction d'une salle polyvalente.

2- SIVOS des 4 Clochers :

➤ 26 mai 2016 :

- Renouvellement des contrats des agents pour les Temps d'Activités Périscolaires.
- Reconduction du contrat avec Isidore Restauration.

- Maintien des tarifs de cantine et de garderie.
- 18 août 2016 :
 - Election de la Commission d'Appel d'Offres.
- 15 septembre 2016 :
 - Effectifs rentrée scolaire 2016/2017 : 214 élèves dont 29 Virvillais.
 - Reconduction du LUDIPSPORTS avec la Communauté de Communes.
 - Participation de la commune de Bornambusc aux activités périscolaires (10€ par mois à charge des parents).
 - Reconduction du bon d'achat de 50€ au personnel du Sivos.

3- Conseil d'Ecole :

- 9 juin 2016 :
 - Bilan des activités au cours de l'année 2015/2016.
 - Répartition des élèves par enseignants et par classe pour la rentrée 2016/2017.

Madame SEMENT informe Madame le Maire que la barrière de la station d'épuration est enlevée et indique que les panneaux de signalisation sont très sales.

Madame le Maire s'engage à envoyer un mail à la Communauté de Communes pour leur demander d'intervenir.

Monsieur DRU demande à Madame le Maire de les relancer en même temps pour la barrière du terrain appartenant à la Communauté de Communes.

Madame PINCHON demande à Madame le Maire la date des vœux de la Municipalité. Madame le Maire suggère de faire cette cérémonie un dimanche matin.

Monsieur DRU est contre cette proposition et souhaite si le jour est modifié de prévoir cette manifestation un samedi matin.

Madame SEMENT signale les problèmes de téléphone et de connexion Internet.

Monsieur DRU demande à Madame le Maire si la Commune a eu une réponse pour le dossier de demande de subvention DETR pour le jardin du souvenir.

Madame le Maire répond qu'elle va envoyer un mail à Madame FERET, en charge de ce dossier à la Sous-Préfecture du Havre.

Monsieur DRU suggère à Madame le Maire de faire aménager la bordure située devant la mairie par l'entreprise en charge des espaces verts.

Madame le Maire propose la plantation d'hortensias.

La séance est levée à 22h30.